

Image not found or type unknown



Renseignement statut entreprise

Par **Chamoux Elisabeth**, le **10/06/2010** à **16:40**

Bonjour,
Je suis auto-entrepreneur (mais je n'ai pas encore débuté l'activité) et je souhaiterais racheter un site internet déjà existant. Le souci est que le dirigeant du site est en SARL.
Suis-je obligée de reprendre la SARL avec le site ou ai-je le droit de n'acheter que le site??
Je vous remercie par avance de m'avoir donner de votre temps.